

# Détails des frais de service

## Frais pour opérations effectuées au compte

### Chèques ou débits préautorisés

- Arrêt de paiement:
  - avec information complète  
(date, montant, nom du bénéficiaire et numéro de chèque) 16,00 \$
  - avec information incomplète 30,00 \$
  - pour une série de chèques ou des débits préautorisés 30,00 \$
- Certification d'un chèque:
  - par le détenteur du compte 6,00 \$
  - par un tiers ou un bénéficiaire 15,00 \$
- Chèque ou débit préautorisé émis sur un compte sans privilège de chèques 6,50 \$
- Chèque en \$ US ou en toute autre devise tiré sur un compte en \$ CA 20,00 \$
- Chèque en devises étrangères négocié ou déposé:
  - effet en \$ US
    - effet \$ US contre valeur \$ US  
(aucuns frais si le client est détenteur d'un compte en \$ US) 7,00 \$ US
    - effet \$ US contre valeur \$ CA 7,00 \$ CA
  - effet en devise autre que \$ US
    - 1 000 \$ et moins 11,00 \$
    - plus de 1 000 \$ 13,00 \$
- Chèque non codé ou non conforme 5,00 \$
- Frais de découvert pour un chèque ou un débit préautorisé sans provision suffisante (en sus des frais d'intérêts) 5,00 \$

### Effets

- Effet déposé au compte et retourné impayé sans frais
- Effet postdaté déposé au guichet 5,25 \$
- Effet reçu par la poste pour dépôt au compte 5,25 \$
- Retenue pour dépôt d'un effet postdaté 5,25 \$
- Frais de découvert pour un effet payé ou une instruction de paiement effectuée sans provision suffisante (en sus des frais d'intérêts) 5,00 \$

### Autres

- Fermeture d'un compte dans les 90 jours suivant son ouverture 16,00 \$
- Traitement pour chèque, transaction ou effet relatif ou non à un prêt, retourné ou refusé pour provision insuffisante 40,00 \$

## Frais pour opérations d'achat ou de vente de papier-monnaie en devises étrangères

### Clients détenteurs d'un compte de transaction

- Devise américaine sans frais
- Autres devises
  - 100 \$ et moins 1,75 \$/transaction
  - de 100,01 \$ à 1 000 \$ 2,75 \$/transaction
  - 1 000,01 \$ et plus 3,75 \$/transaction

### Personnes ne détenant pas de compte de transaction

- Devise américaine
  - 100 \$ et moins 3,00 \$/transaction
  - de 100,01 \$ à 1 000 \$ 4,00 \$/transaction
  - 1 000,01 \$ et plus 5,00 \$/transaction
- Autres devises 5,00 \$/transaction

## Frais divers

### Chèques

- Chèques de voyage en \$ CA ou en monnaies étrangères 1 % de la valeur totale, 4,50 \$ min.<sup>1</sup>
- Rachat de chèques de voyage achetés à la Banque Nationale du Canada sans frais
- Chèques personnalisés selon le tarif en vigueur chez le fournisseur

### Traites ou mandats

- Arrêt de paiement<sup>2</sup>, remboursement ou émission d'un duplicata pour une traite ou un mandat :
  - 100,00 \$ et moins
    - \$ US 10,00 \$ US
    - autres devises 10,00 \$ CA
  - plus de 100,00 \$
    - \$ US 16,00 \$ US
    - autres devises 25,00 \$ CA
- Préparation de traite ou de mandat en devises étrangères
  - 5 000 \$ ou moins 7,75 \$<sup>3</sup>
  - plus de 5 000 \$ 12,50 \$<sup>3</sup>
- Mandat en \$ CA 5,00 \$
- Traite en \$ CA 6,50 \$

### Demandes de confirmation

- Confirmation bancaire :
  - par confirmation 18,00 \$
  - après 30 minutes (tarif horaire) 36,00 \$
- Confirmation des frais bancaires 12,00 \$
- Demande de solde ou de confirmation de transaction par téléphone 5,00 \$

### Recherches et documents

- Émission de lettres diverses à la demande du client 10,00 \$
  - Recherche ou reproduction de documents (autres que les relevés de compte) dans un délai de :
    - moins de 90 jours après la date d'opération 5,00 \$/pièce<sup>5</sup>
    - 90 jours et plus après la date d'opération<sup>4</sup> 10,00 \$/pièce<sup>5</sup>
- 20,00 \$ min.<sup>5</sup>

■ Reproduction d'un relevé de compte de transaction et de placement déjà émis	5,00 \$
■ Production sur demande d'une copie des dernières transactions avant la production du relevé de compte mensuel	5,00 \$
■ Reproduction d'un relevé de compte de prêt (hypothécaire ou autre) déjà émis	10,00 \$

### Autres

■ Compte inactif depuis :	
- 1 an	10,00 \$ <sup>6</sup>
- 2 ans	20,00 \$ <sup>6</sup>
- 3 à 5 ans	30,00 \$ <sup>6</sup>
- 6 ou 7 ans	40,00 \$ <sup>6</sup>
- 8 ou 9 ans	50,00 \$ <sup>6</sup>

<sup>1</sup> Chèques de voyage American Express<sup>MD2</sup> pour deux : 1/2 de 1% en \$US en supplément de la commission.

<sup>2</sup> Frais encourus par le correspondant pour l'arrêt de paiement en sus. Sous réserve de rencontrer les exigences et normes de la Banque Nationale du Canada.

<sup>3</sup> Pour les traites et les mandats en \$US, les frais applicables sont en \$US.

<sup>4</sup> Le délai de conservation des documents varie en fonction des lois applicables.

<sup>5</sup> Frais assumés par le client même lorsque la demande est effectuée par un tiers.

<sup>6</sup> Ces frais sont remboursés si, à l'intérieur de 60 jours, le client accuse réception de l'avis qui lui a été envoyé. Si le solde du compte est inférieur aux frais d'administration, le solde entier sera débité.

## Frais de service pour virements de fonds

■ Protection contre les découverts :	
- par transfert de fonds d'un autre compte, d'une marge de crédit personnelle ou d'une carte MasterCard de la Banque Nationale	5,00 \$/jour
- par la poste	6,50 \$
- par téléphone	6,50 \$
■ Virements automatiques à une date fixe	
- frais de mise en place	5,00 \$
- frais de virement	1,50 \$
■ Virement à la demande d'une autre institution financière lors d'une fermeture de compte	17,00 \$

## Frais de service pour télévirements<sup>1</sup>

■ En provenance d'une autre institution financière	min. 5,00 \$ max. 25,00 \$
■ Vers une autre institution financière au Canada ou à l'étranger (frais de câble en sus)	min. 15,00 \$ max. 60,00 \$

<sup>1</sup> Pour tout télévirement impliquant une banque intermédiaire, il est possible que des frais soient prélevés à même le montant expédié ou reçu par la banque intermédiaire. Ces frais sont établis entièrement à la discrétion de la banque intermédiaire, la Banque Nationale du Canada déclinant toute responsabilité à l'égard de ces frais.

## Frais pour opérations effectuées au prêt hypothécaire

■ Changement de fréquence du versement hypothécaire	50,00 \$ <sup>1</sup>
■ Changement de type de versement (prêts à taux variable)	30,00 \$
■ Frais d'administration pour le traitement d'un avis de vente pour taxes impayées	150,00 \$

- Frais d'administration relatifs à un prêt transféré vers une autre institution financière :
  - Québec sans frais
  - Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard 25,00 \$
  - Autres provinces 250,00 \$
- Frais d'administration pour l'étude des documents et la production des résolutions et procurations lors d'une demande de quittance (sauf au Québec et en Alberta) 75,00 \$
- Frais de préparation de la quittance (Ontario seulement) :
  - enregistrement avec le système E-Reg 175,00 \$<sup>2</sup> ou 250,00 \$<sup>3</sup>, selon le cas
  - sans enregistrement avec le système E-Reg sans frais<sup>2</sup> ou 75,00 \$<sup>3</sup>, selon le cas

<sup>1</sup> Les frais seront applicables à compter de la 2<sup>e</sup> demande de modification à l'intérieur d'un même terme. Un renouvellement n'est pas considéré comme une demande.

<sup>2</sup> Montant applicable lorsque vous payez des frais d'administration mensuels.

<sup>3</sup> Montant applicable lorsque vous ne payez pas de frais d'administration mensuels.

## Frais pour opérations effectuées au prêt personnel

- Traitement de paiements à divers créanciers lors d'une consolidation de dettes 25,00 \$

## Frais pour coffret de sûreté<sup>1</sup>

- Fabrication d'une clé (minimum) 12,00 \$
- Coût d'utilisation annuel (1 1/2 po sur 5 po; autres formats offerts) 40,00 \$

<sup>1</sup> Taxes en sus.

## Frais de liquidation de succession

### Frais de service (Québec seulement)

- Libération et remise des actifs au décès 50,00 \$

### Frais de service (hors Québec)

- Règlement de succession
  - succession de 3 000 \$ et moins 15,00 \$
  - succession de plus de 3 000 \$ 27,50 \$/heure par employé

Pour toute autre information concernant les services de liquidation de succession, veuillez vous référer à votre conseiller de la Banque Nationale.

## Frais de procédure administrative ou judiciaire

- Frais d'administration applicables lors de chaque paiement, demande ou divulgation de renseignements découlant de toute procédure administrative ou judiciaire effectuée par un tiers en vertu des lois applicables (ex. : saisie, faillite, pension alimentaire, demande péremptoire) 10,00 \$